

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Bonnet de bain. Le port du bonnet de bain est obligatoire pour tous, exception cours bébé.

Costume de bain. Le port d'un costume de bain sans manche est absolument nécessaire pour l'aisance des apprentissages et le perfectionnement des mouvements de nage. Un chandail contre les UV n'est nullement nécessaire puisque nous sommes à l'intérieur. Un costume de surf ou de plongée n'est aucunement requis puisque la température de l'eau est de 85°F et que l'air ambiant est confortable. Merci de collaborer pour une qualité supérieure des cours que vous recevez.

Sandales ou pieds nus. Vous pouvez marcher en sandales de plage (gougounes) ou pieds nus sur le bord de la piscine. Les chaussures que vous portez à l'extérieur ne sont pas permises sur le bord de la piscine. Ne soyez pas surpris de vous le faire remarquer.

Aucune poussette. Les poussettes ne sont pas autorisées sur le bord de la piscine.

Tables à langer. Disponibles pour les 3-36 mois. Merci de ne laisser aucun objet sur les tables.

Cabines de déshabillage. Aucun vêtement ne doit être laissé dans les cabines de déshabillage lors des cours. Veuillez utiliser les bacs bleus ou les casiers.

Vestiaire des femmes = femmes seulement. Exception: Les garçons âgés de moins de 7 ans accompagnés d'une personne âgée de plus de 16 ans de sexe féminin sont admis dans le vestiaire des femmes.

Vestiaire hommes = hommes seulement. Exception: Les filles âgées de moins de 7 ans accompagnées d'une personne âgée de plus de 16 ans de sexe masculin sont admises dans le vestiaire des hommes.

Note : Si vous constatez un manquement à ces règles veuillez en informer immédiatement la personne responsable.

Douches. Sachez que les vestiaires font se côtoyer jeunes enfants et adultes. Pour cette raison, il est demandé à chacun d'entre vous d'être discret et respectueux au moment de la douche. Votre collaboration est appréciée pour le respect des règles d'hygiène dans les vestiaires et à la piscine.

Photos/vidéos. Jusqu'à maintenant *Les Plaisirs de l'Eau!* n'a jamais eu à gérer l'utilisation d'appareils photos ou photos-cellulaire ou des caméras-vidéo durant les cours de natation.

Suite à l'expression de mécontentement de plusieurs d'entre vous et même de l'équipe de moniteurs vis-à-vis l'utilisation abusive de ces appareils, l'équipe de Les Plaisirs de l'Eau! se voit dans **l'obligation d'interdire en tout temps leur utilisation sur l'enceinte de la piscine et les vestiaires**. Ces appareils sont d'ailleurs totalement interdits dans la majorité des organisations sportives.

Par contre, comme Les Plaisirs de l'Eau! comprend et est sensible à la légitimité de conserver des souvenirs, une autorisation spéciale auprès du responsable aux abords de la piscine pourra être obtenue et vous permettra de prendre quelques photos ou quelques minutes de vidéos. Toutefois, si Les Plaisirs de l'Eau! constate à nouveau de l'abus, l'interdiction complète sera imposée.

Nourriture. Aucune nourriture et/ou boisson n'est tolérée sur l'enceinte de la piscine.

Poubelle. Ne rien laisser derrière vous lors de votre départ (couches pour bébé, papiers ou autres).

Votre collaboration est grandement appréciée!

ENGAGEMENTS MUTUELS

Les Plaisirs de l'Eau! s'engage à :

- Respecter le développement du nageur dans ses acquis et son potentiel;
- Lui donner fierté dans ses réussites;
- Structurer les cours conformément à la philosophie d'Amactive inc, dans un climat de détente et valorisant;
- Veiller à la sécurité des participants;
- Considérer les préférences quant au choix de l'horaire;
- Favoriser une plage horaire diminuant le temps de présence à la piscine pour une même famille;
- Améliorer la capacité physique globale du participant dans le cadre du cours choisi;
- Communiquer verbalement aux parents à chaque cours sur les objectifs visés et les acquis de leur enfant;
- Remettre à chaque enfant un certificat indiquant l'étape réussie à la fin de la session;
- Expulser toute personne qui injure, engueule, crache sur ..., pince, frappe ou cale un autre participant ou un moniteur pour le respect de tous et chacun.

Le parent et/ou le nageur s'engage à :

- Respecter l'horaire des cours;
- Participer activement au cours choisi;
- Respecter les autres participants et les moniteurs;
- Communiquer toute information sur sa santé, maladies ou ses limitations physiques et/ou intellectuelles;
- Respecter les règlements en vigueur à la piscine;
- Connaître et respecter le fonctionnement global établi par Les Plaisirs de l'Eau!

REPRISES DE COURS

Procédure. Demander à la personne responsable directement à la piscine de regarder les possibilités de reprise qui s'offrent à vous.

Ce qu'il faut savoir :

- Les cours manqués sont repris seulement à partir du 3e cours et avant le dernier cours d'une session;
- Les reprises se font à l'intérieur même de la session en cours;
- Les cours manqués ne peuvent pas être reportés d'une session à l'autre;
- Un cours ne peut être repris que s'il y a de la place dans les groupes;
- Le nombre maximum d'enfants par groupe est respecté pour assurer une qualité de cours;
- Si vous ne vous présentez pas à votre reprise comme prévu vous perdez le droit de reprise pour la durée de la session en cours;
- Aucune planification de reprise par téléphone ou par courriel;
- Aucune garantie de reprise ne vous est donnée.

La possibilité de reprise est un service supplémentaire que vous offre Les Plaisirs de l'Eau!

Toute l'équipe de Les Plaisirs de l'Eau! vous souhaite une bonne session